

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture
le 08/09/2025
et publié ou notifié
le 08/09/2025

COMMUNE D'AISY SUR ARMANCON

Séance ordinaire du 05 septembre 2025

Date de la convocation: 29/08/2025

Membres en exercice : 10

L'an deux mille vingt-cinq et le cinq septembre l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Olivier MURAT

Présents : 9

Présents : Olivier MURAT, Olivier CADART, Aymeric FOURRIER, Maude GUYOTOT, Roland BURGRAF, Marie-France MURAT, Christian FRANÇOIS, Hervé MEUGNOT, Nicolas DEZE

Votants : 10

Pour : 10

Représentés :

Contre : 0

Excusée : Thérèse BURGRAF

Abstentions : 0

Absents :

Secrétaire de séance : Marie-France MURAT

Objet: Installation d'une clôture grillage, d'une dalle et de 6 massifs pour aire de jeux - 2025_45

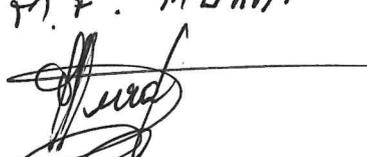
Monsieur le Maire rappelle aux membres du conseil municipal, la délibération 2025_11 pour l'installation d'une aire de jeux.

Pour sécuriser le site, monsieur le Maire propose l'édifice d'une clôture rigide d'un montant approximatif de 3016.80 € TTC, les réalisations une dalle en béton d'un montant de 4581.60 € TTC et de six massifs pour la fixation de la table et des jeux à ressorts pour 3 376.80 € TTC.

Monsieur le Maire rappelle également qu'une demande de subvention DETR a été faite.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité;

- ◆ **ACCEPTE** les dépenses supplémentaires pour l'installation de l'aire de jeux.
- ◆ **DIT** que les dépenses sont prévues au budget 2025

La secrétaire de séance
M. F. MURAT


Le Maire,
Olivier MURAT